



PREFECTURE DE LA MARNE

Direction Départementale des Territoires
Date de publication : 30/10/18

CONTROLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLLES

En application de l'article R.331-4 du Code Rural et de la pêche maritime, la DDT de la Marne porte à connaissance la demande d'autorisation d'exploiter suivante :

Demandeur : PERDREAU BENOIT

Objet opération : Changement sociétaire

Date d'enregistrement : 10/08/18

N° dossier : 51 18 297

Date limite de dépôt des candidatures concurrentes : **30/11/18**

Surface demandée	Communes	Noms des propriétaires
-Terres : 124ha 29a 18ca	LE GAULT SOIGNY (51)	Mme MASSON Paulette

Pour de plus amples renseignements relevant du contrôle des structures, tout candidat intéressé est prié de contacter la DDT de la Marne après s'être rapproché des propriétaires.

Tout dossier devra être déposé à la DDT dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de la présente publicité (soit au plus tard le 30/11/18).

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

**Direction Départementale des Territoires
Service Économie Agricole et Développement Rural - Contrôle des structures
40 boulevard Anatole France BP 60554**

51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex

Tél : 03.26.70.81.44



PREFECTURE DE LA MARNE

Direction Départementale des Territoires
Date de publication : 30/10/18

CONTROLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLLES

En application de l'article R.331-4 du Code Rural et de la pêche maritime, la DDT de la Marne porte à connaissance la demande d'autorisation d'exploiter suivante :

Demandeur : PERDREAU DANIEL

Objet opération : Changement sociétaire

Date d'enregistrement : 10/08/18

N° dossier : 51 18 305

Date limite de dépôt des candidatures concurrentes : **30/11/18**

Surface demandée	Communes	Noms des propriétaires
-Terres : 124ha 29a 18ca	LE GAULT SOIGNY (51)	Mme MASSON Paulette

Pour de plus amples renseignements relevant du contrôle des structures, tout candidat intéressé est prié de contacter la DDT de la Marne après s'être rapproché des propriétaires.

Tout dossier devra être déposé à la DDT dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de la présente publicité (soit au plus tard le 30/11/18).

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Direction Départementale des Territoires
Service Économie Agricole et Développement Rural - Contrôle des structures
40 boulevard Anatole France BP 60554

51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex

Tél : 03.26.70.81.44